

## ▲ La RPA aujourd'hui (suite)

Les repas de midi sont pris dans le restaurant de la résidence. En prévenant à l'avance, les résidents peuvent inviter leurs



parents, leurs amis à prendre des repas avec eux. Des menus à thèmes sont proposés régulièrement.

Les personnes retraitées de Givry peuvent bénéficier du service restauration pour un coût de 8.30 € par repas. Les inscriptions s'effectuent le mardi pour les repas servis la semaine suivante. Une gardienne est présente 24h/24, dimanches et jours fériés. Un système de téléalarme, en place dans plusieurs endroits de chaque appartement permet d'alerter la gardienne.



## Le coin des associations

### ▲ Givry Aïkido

*Aïkido, shiatsu, relaxation*

**Inscriptions possibles tout au long de l'année.**

**Horaires :**

- mardi de 18 h à 19 h 15 : cours enfants de 6 à 10 ans,
- mardi de 19 h 15 à 20 h 30 : cours ados à partir de 11 ans,
- vendredi de 19 h à 21 h : cours adultes

**Tarifs 2008 - 2009 :**

**Licence fédérale annuelle :**

- Adultes : 30 € - Enfants : 20 €

**Cotisations :**

- Adultes : 90 € pour l'année, 35 € par trimestre
- Enfants-ados : 70 € pour l'année, 25 € par trimestre

Les enseignants sont bénévoles, diplômés Brevet fédéral ou Brevet d'initiation fédéral.

**Renseignements** aux 03 85 43 64 61  
ou 06 42 22 90 65

### ▲ Ecrire à Givry

Écrire pour découvrir et se découvrir ; écrire pour rire et partager ; écrire pour chanter, crier, murmurer, dénoncer ; écrire pour explorer les strates du temps, pour saisir un sourire d'enfant, une caresse lointaine, le craquant d'une tartine grillée, le récit d'une grand-mère ; écrire pour habiter le monde par les mots ; écrire pour faire valser les phrases, dézinguer la grammaire, triturer la langue ; écrire pour être. Laurent Vignat, écrivain et professeur de lettres, vous accompagnera pour un voyage en écriture du samedi 7 février au samedi 21 mars 2009, de 15 h 30 à 17 h, à la résidence des Sept Fontaines.

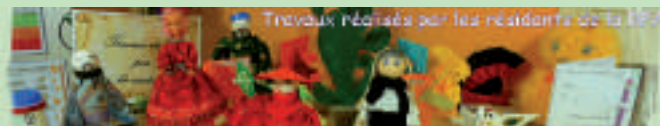
Prévoyez juste deux titres de transport : un cahier et un stylo.

Lieux d'inscription **jusqu'au samedi 31 janvier** : la Bibliothèque municipale et l'Office de tourisme.

**Participation pour la session** : 5 euros  
15 personnes maximum.



**Renseignements** : sur place 10, boulevard de Metz  
ou par téléphone au 03 85 44 41 45.



## Bibliothèque - infos

### ▲ Nos dernières acquisitions

#### Les autres romans :

*L'autre moitié du soleil*, Chimamanda Ngozi Adichie ;  
*Le livre d'Hanna*, Géraldine Brooks ;  
*La dernière conférence*, Marc Bressant ;  
*Ce que l'océan ne dit pas*, Hortense Dufour ;  
*Seul le silence*, R.J. Ellory ;  
*Ce que nous avons eu de meilleur*, Jean-Paul Enthoven ;  
*La Cathédrale de la mer*, Ildefonso Falcones ;  
*La première nuit de tranquillité*, Stéphane Guibourgé ;  
*De Niro's game*, Rawi Hage ;  
*Le voyageur*, John Twelve Hawk ;  
*Un homme très recherché*, John Le Carré ;  
*La religieuse du gué*, Anne Delaflotte Mehdevi ;  
*Trois hommes seuls*, Christian Oster ;  
*Des nouvelles de Mary*, James Patterson ;  
*Les armées*, Evelio Rosero ;  
*L'enchanteresse de Florence*, Salman Rushdie ;  
*Abysses*, Frank Schätzing ;  
*La loi de la seconde chance*, James Sheehan.

#### Les documentaires :

*L'insoumise* : Simone Weil, Laure Adler ;  
*Le désespoir des singes... et autres bagatelles*, Françoise Hardy ;  
*Crack*, Tristan Jordis ;  
*100 expressions à sauver*, Bernard Pivot ;  
*J'ai 100 ans et je voudrais vous dire...*, Sœur Emmanuelle ;  
*Tous vos droits pour gagner, se défendre, réussir 2009*.

### ▲ Les rendez-vous de l'Heure du conte

- Lundi 12 janvier à 17 h 15,
- Mercredi 14 janvier à 10 h,
- Lundi 9 février à 17 h 15,
- Mercredi 11 février à 10 h,
- Mercredi 18 mars à 10 h,
- Lundi 23 mars à 17 h 15.

Atelier gratuit.

Inscription obligatoire à la bibliothèque, place de l'église, ou par téléphone au 03 85 44 44 55 (limité à 8 enfants par séance).

## Dimanche 11 janvier

### Randonnée Givry Randonnée

Visite des environs de Chamilly.

**Renseignements** : 03 85 44 51 33

## Dimanche 18 janvier

### Saint-Vincent

Un événement annuel ancré dans la tradition givrotine.

Rappelons que saint Vincent est le patron des vignerons.



#### Programme :

■ 9 h 45 : Accueil des invités au domaine Desvignes à Poncey pour la reprise de la statue du Saint.

■ 10 h 15 : Place de la poste - formation du cortège pour se rendre à l'église de Givry.

■ 10 h 30 : Messe solennelle

■ 11 h 45 : Rendez-vous au domaine Gonot à Russilly pour la réception de la statue du Saint.

■ 12 h 15 : Cérémonial de la remise de la statue avec vin d'honneur, dégustation et vente de Brie de Meaux.

■ 13 h : Salle des fêtes - banquet gastronomique avec animation, **sur réservation**. Tél. 03 85 44 52 00.

#### Tribune libre

En accord avec Réunis pour Givry, la tribune libre a été reportée à février.

## Vendredi 23 janvier

### Vœux de la municipalité aux associations

Salle des fêtes à 19 h - Réservé aux représentants invités des associations.

## Samedi 24 janvier

### Concert ASDEC



Jean-Claude Borelly à l'église de Givry, centre ville à 20 h 30 (ouverture des portes à 20 h - placement libre).

25 € par personne

#### 2 points de vente :

■ Office de Tourisme de Givry :  
03 85 44 43 36

■ "Harmonia Mundi" : 41, grande rue à Chalon-sur-Saône : 03 85 48 71 87

*Au profit de la restauration de l'église de Cortiambles.*

## Samedi 24 janvier

### «Alpenstock», par Pleins Feux



Comédie déjantée et joyeusement hystérique, entre satire sociale et cartoon.

**Tarif unique** : 6 €

#### Réervations :

03 85 44 39 67 ou 03 85 44 46 18

Salle des fêtes - 20 h 30

## Dimanche 25 janvier

### Brocante puces à l'école de Poncey

Professionnels et particuliers

**Entrée** : 1,50 € - Buffet - buvette

5 € le mètre linéaire

**Renseignements** : 03 85 44 35 69

## Mardi 27 janvier

### Don du sang

De 8 h à 12 h 30 - Salle des fêtes

## Vendredi 30 janvier

### Réception des nouveaux

**Givrotins 2007 et 2008**

Salle des fêtes - 19 h - Sur invitation

## Samedi 31 janvier

### Loto par les P'tits Givrotins

Salle des fêtes

## Samedi 31 janvier

### Inscription à Écrire à Givry

Voir article page précédente. Lieux d'inscription jusqu'au samedi 31 janvier : la Bibliothèque municipale et l'Office de tourisme.

**Participation pour la session** : 5 euros  
15 personnes maximum.

## Dimanche 1<sup>er</sup> février

### Loto de la société de chasse «La Diane»

Salle des fêtes

## Jeudi 5 février

### Réunion d'information de la municipalité

Salle des fêtes - 20 h

## Samedi 7 février

### Loto de l'US Givry - Saint-Désert

Salle des fêtes

## Assemblées générales

### Salle de l'ancienne gare

• **Vendredi 9 janvier** :

AG des Volontaires du sang

• **Mardi 13 janvier** :

AG des p'tits Givrotins

• **Mercredi 14 janvier** :

AG de Pleins Feux

• **Samedi 17 janvier** :

AG de Education et Sports canins

• **Mardi 20 janvier** :

AG de Givry Aïkido

• **Vendredi 23 janvier à 20 h 30** :

AG du Badminton Club

• **Vendredi 30 janvier** :

AG de Russily et Compagnie

• **Samedi 31 janvier à 14 h 30** :

AG de Femmes solidaires

• **Vendredi 6 février** :

AG de Pêche et loisirs

## Conseils municipaux 2009

### Salle de l'ancienne mairie, au-dessus de la porte

• Mar 20 janvier • Jeu 9 juillet

• Mer 18 février • Lun 7 septembre

• Jeu 19 mars • Mar 6 octobre

• Mar 14 avril • Mer 4 novembre

• Lun 11 mai • Jeu 10 décembre

• Mer 10 juin

### Vente de têtes de chênes

S'inscrire à la mairie avant le 17 janvier 2009. Tirage au sort entre les intéressés le samedi 24 janvier à 10 h.

**Renseignements** à la mairie,  
Tél. 03 85 94 16 01.

## BLOC - NOTES

### • Permanences de l'assistante sociale

**Sur rendez-vous - Tél. 03 85 87 65 10 :**

\* les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 9 h 15 à 11 h 15 - Salle ex DDE.

\* tous les jeudis matins de 9 h 15 à 11 h 15 (sauf le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 14 h à 15 h 30) - Salle ex DDE.

### • Permanence de la Mission locale :

Lundi 19 janvier de 14 h à 16 h - Salle ex DDE.

### • Permanence des élus en mairie

Les élus reçoivent 3 fois par semaine :

Lundi de 15 h 30 à 17 h ;

Jeudi et samedi de 9 h 30 à 11 h 30.

### • Ramassage ferraille

Jeudi 15 janvier 2009

### • Déchetterie - Horaires hiver

Mardi, vendredi : de 14 h à 17 h

Jeudi, samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

### • Objets trouvés :

Manteau vert molleton taille 6 mois

## Bonne et heureuse année 2009 !

### Editorial

Que l'année 2009 soit émaillée de moments de pur bonheur à trouver au plus profond de vous-même et dans le partage avec les autres !

Que 2009 soit l'occasion d'émerger de notre solitude pour aller à la rencontre de tous sans oublier celles et ceux qui souffrent de maladie, de solitude, de leur différence, qui n'ont plus d'emploi et qui sont préoccupés par leur avenir ! Tout d'abord, je souhaite à toutes et à tous une bonne santé, le bien le plus important que nous puissions avoir. Je vous souhaite d'entamer cette nouvelle année avec joie, détermination et courage afin qu'elle vous apporte tout ce que vous pouvez souhaiter pour vous et vos proches : santé, bonheur et réussite dans vos projets les plus chers.

Je souhaite enfin que toutes et tous nous nous retrouvions pour travailler ensemble dans l'intérêt général pour faire de Givry un lieu où il fera encore meilleur vivre et se reposer. Je formule le vœu que ce bonheur simple soit accessible à tous.

2009 commence par une bonne nouvelle : dès le lundi 12 janvier nous retrouverons une bonne qualité de service avec les nouvelles dessertes de bus de Givry. Pour en savoir plus, consulter la fiche horaire et le courrier joints.

Bonne et heureuse année 2009 !

Daniel Villeret, Maire de Givry



## Espace multimédia, Bibliothèque : la carte unique

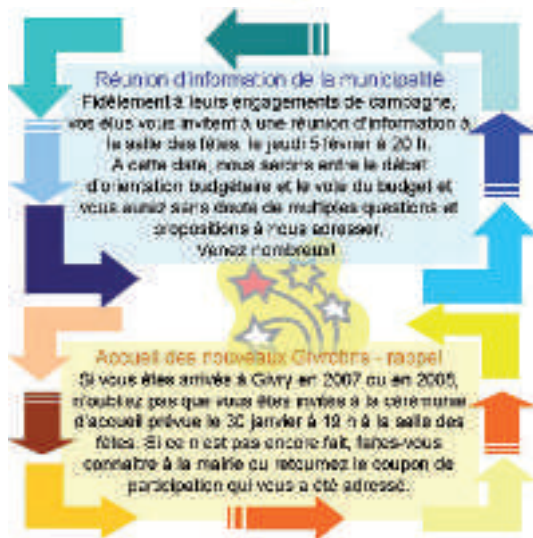


Le conseil municipal du 17 décembre a adopté le principe de la carte unique pour l'Espace multimédia et la Bibliothèque. Qu'est-ce que ça change ? Pour 10 euros par an, les membres d'une même famille



pourront fréquenter la Bibliothèque et l'Espace multimédia. D'autre part, l'accès aux 2 structures devient gratuit pour les foyers non imposables. Cette évolution reflète la volonté de la municipalité de favoriser l'accès de tous à la culture. La municipalité développera d'autres convergences entre Bibliothèque et Espace multimédia.

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur [www.givry-bourgogne.fr](http://www.givry-bourgogne.fr).  
Abonnez-vous à l'Infolettre hebdomadaire en cliquant sur "M'abonner gratuitement".



## Sommaire

### Actualité municipale ■ Page 2

Conseil municipal du 17 décembre • Du nouveau pour la petite enfance à la Halte garderie et au Relais, la « passerelle des petits »

### Actualité municipale ■ Page 3

Espace jeune : à chacun son horaire ! • Synthèse de l'enquête concernant les personnes âgées de plus de 70 ans.

### « Je, tu, il » du mois ■ Page 3

### Du nouveau à Givry ■ Page 3

Miribel, Vincent Scarpitta, Liliana Champion

### Gros plan sur la RPA ■ Page 4

Une histoire exemplaire • La RPA aujourd'hui

### Le coin des associations ■ Page 5

### Bibliothèque Infos ■ Page 5

Dernières acquisitions • L'Heure du conte • Ecrire à Givry

### Sur l'agenda • Bloc note ■ Page 6

## Conseil municipal du 17 décembre

Ce Conseil municipal a été particulièrement riche et dynamique. Nous ne transcrivons ici que les délibérations les plus significatives.

- La liste des personnes pressenties pour la Commission communale de révision des bases des impôts directs a été approuvée à l'unanimité moins 2 abstentions. A partir de cette liste, le directeur départemental des services fiscaux choisira 8 titulaires et 8 suppléants. Ils auront pour mission de donner un avis sur la révision des barèmes des bases utilisées pour le calcul des impôts fonciers et des taxes d'habitations et sur les éventuelles réclamations des contribuables.

- Odile Grillot, conseillère municipale, rejoint la Commission Solidarités.

- Les tarifs communaux 2009 ont été présentés par Valérie Le Dain, adjointe chargée des finances. En règle générale, les tarifs ont été augmentés du montant de l'inflation. Les tarifs de la Halte garderie et des cantines sont indexés sur le quotient familial. Une carte unique, gratuite pour les familles non imposables, donne accès à la Bibliothèque et à l'Espace multimédia.

- La Communauté d'agglomération Chalon Val de Bourgogne (CACVB) a voté une subvention de 145 988 € à destination de la commune de Givry pour aider au financement de la viabilisation des terrains des Carrières rouges.



- Il a été décidé que tous les cadeaux offerts aux conseillers municipaux seront enregistrés et remis à la Résidence des personnes âgées ou au CCAS.

- Il a été décidé d'acquérir la voirie du lotissement «Le clos des Fausillons», sis rue du Clos Salomon pour l'euro symbolique.

Il s'agit en fait d'une régularisation suite à la déclaration de conformité des voies et réseaux faite il y a quelques années.

L'intégralité des délibérations et des interventions sont consultables sur [www.givry-bourgogne.fr](http://www.givry-bourgogne.fr). Le prochain Conseil municipal aura lieu le mardi 20 janvier.

Le Conseil s'est poursuivi par la communication d'une suite assez longue d'informations parmi lesquelles...

- Jean-Claude Dufourd a fait un résumé des 2 derniers Conseils communautaires. Celui de Givry du 28 novembre a vu la réélection de Daniel Villeret au bureau de la CACVB. Le maire de Givry a également été désigné comme représentant de l'agglomération au sein de l'Association pour la création et le développement du Pays du Chalonnais. Le débat d'orientation budgétaire (DOB), objet principal de ce conseil, a été le prélude au vote du budget lors du Conseil communautaire du 11 décembre à Virey-le-Grand.

- Le budget 2009 de la CACVB s'établit à 120 millions d'euros en incluant les budgets annexes. La tendance est à la réduction de la marge de manœuvre suite au tassement des recettes et à l'augmentation des dépenses. Les dépenses sont poussées par l'augmentation des charges financières liées aux nombreux investissements de ces dernières années (piscine, rocade, déviation de la rue du Bourg à Châtenoy...). Le niveau d'endettement va rejoindre la moyenne nationale. Les recettes sont amputées par l'arrêt de Kodak et la diminution des compensations versées par l'État. Pour se donner de la marge, la CACVB propose d'augmenter la Taxe professionnelle de 5,6% pour l'amener aux environs de 15%, ce qui

resterait un taux très inférieur à celui observé nationalement. La valeur définitive de cette taxe ne sera décidée que début 2009.

- Didier Marcant a commenté les tarifs eau potable et assainissement. Pour l'assainissement, Givry paye 1,24 € du m<sup>3</sup> contre 1,50 € pour la moyenne nationale. Pour la distribution de l'eau, la comparaison est moins favorable : 2,11 € contre 1,51 € en moyenne nationale.

- Didier Marcant a annoncé que la desserte de Givry par le réseau Buscéphale va reprendre à compter du 12 janvier. Voir la fiche horaire et le courrier signé Christophe Sirugue et Daniel Villeret joints au présent bulletin.

- Daniel Villeret a fait un point sur l'affaire Praxyval. L'industriel a décidé d'installer 5 cuves à doubles parois ce qui va lui éviter de construire un bassin de rétention assujéti à un permis de construire. La municipalité de Givry ne participera pas au Comité local d'information et de suivi (CLIS) de l'activité Praxyval.



## Du nouveau pour la petite enfance

### Halte garderie «Gribouille-Patouille»

Changement d'horaires en attendant l'extension prochaine des horaires d'ouverture :

- lundi, mardi et jeudi de 9 h à 17 h 15 pour les petits de 3 mois à 4 ans,
- atelier d'éveil le mercredi de 9 h à 12 h pour les enfants de 18 mois à 3 ans,
- la Halte est fermée provisoirement le vendredi.

Renseignements au 03 85 44 52 70 du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 9 h. Des inscriptions sont possibles toute l'année sur rendez-vous auprès de la responsable.

### Le relais «la passerelle des petits» propose :

- séances d'éveil le mardi matin de 9 h à 11 h 30,
- activités libres le vendredi matin de 9 h à 11 h 30.

Permanence de la responsable du relais :

- lundi de 15 h à 18 h 30,
- mardi de 12 h 30 à 14 h 30,
- jeudi de 14 h à 16 h.

### Renseignements

au 03 85 44 36 83.

Les parents qui souhaitent plus d'information peuvent consulter le calendrier des activités sur [www.givry-bourgogne.fr](http://www.givry-bourgogne.fr) (rubrique Enfance) ou téléphoner à la structure correspondante ou interroger leur assistante maternelle.



Quand le relais et la Halte garderie fêtent Noël

## ▲ Espace Jeunes : à chacun son horaire !

Pour que chacun puisse s'épanouir à l'aise, l'Espace Jeunes adapte ses horaires à partir du 6 janvier 2009 :

### • Pour les 11-13 ans :

Mardi de 16 h 30 à 19 h : accueil, jeux, temps de rencontre

Mercredi de 12 h à 18 h : activités

Samedi de 14 h à 18 h : activités

### • Pour les 14-18 ans :

Jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h : accueil, montage de projets, temps de discussion.

### Programme du mois de janvier pour les 11-13 ans

**Mercredi 07/01 :** Galette des rois - 12 places - gratuit

**Samedi 10/01 :** Tournoi de baby foot - 12 places - gratuit

**Mercredi 14/01 :** Après-midi détente (sauna, hamman, jaccouzi) - 8 places - 4,50 €

**Samedi 17/01 :** Poker crêpes - 12 places - gratuit

**Mercredi 21/01 :** Bowling - 8 places - 7 €

**Samedi 24/01 :** Vidéo pop corn - 12 places - gratuit

**Mercredi 28/01 :** Squash, badminton ou foot-soccer  
8 places - 2 €

**Samedi 31/01 :** Cinéma - 8 places - 3,50 €

## ▲ Je, tu, il du mois

Souvenez-vous du slogan :  
«Si tu prends ma place,  
prends mon handicap !»



## ▲ Du nouveau à Givry

### ▲ Miribel n'appartient plus à la municipalité

La vente de la propriété en centre bourg (ex-brocante) dénommée «Miribel» a été concrétisée le 19 décembre 2008 en respect des engagements pris par la précédente municipalité. L'acheteur prévoit une rénovation des bâtiments pour y installer des chambres d'hôtes et diverses activités de restauration. En conséquence les places de parkings qui étaient publiques deviennent privées. D'autre part la municipalité devra déménager les locaux qui servaient d'entrepôts aux services techniques de la mairie.



▲ **Vincent Scarpitta** remplace Jérôme May (voir Givry Infos N° 167) à l'Espace Jeunes, au Centre de loisirs et pour les animations du temps périscolaire. Il a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> décembre 2008. Pas de problème d'adaptation pour Vincent, qui connaît l'Espace Jeunes et ses partenaires pour y avoir régulièrement travaillé en tant qu'animateur vacataire. Vincent est aussi le nouveau contact des 80 associations givrotines.



▲ **Liliana Champion** assure désormais le transport des personnes âgées à raison de 10 h par semaine. Au volant du mini-bus de 9 places, elle conduit les seniors sur le marché, en course ou encore chez les médecins. (Renseignements et inscriptions en mairie au 03 85 94 16 30).

## ▲ «J'ai plus de 70 ans et j'habite Givry» Synthèse de l'enquête concernant les personnes âgées de plus de 70 ans.

En juin dernier, la commission Solidarités a envoyé un questionnaire à toutes les personnes de Givry âgées de plus de 70 ans. Nous avons reçu plus de 120 réponses dont nous vous proposons ici une synthèse.

Vous habitez pour un grand nombre au centre de Givry. Vous êtes 16 aux «7 fontaines» et un seul vit chez ses enfants.



24 se sentent isolés... Cet isolement est dû à l'éloignement de votre famille, mais aussi à l'éloignement du centre ville. Vous êtes nombreux à dire être entourés par vos voisins. Vous vivez mieux si votre famille est proche de vous.

Vous vous prononcez, à l'unanimité pour la création d'une unité médicalisée à Givry et vous faites des propositions (lieu, formule...).

Vous êtes plus ou moins bien informés de vos droits ou des démarches à entreprendre pour résoudre vos problèmes. Vous ne connaissez pas toujours les services mis à votre disposition par la commune pour vous simplifier la vie.

Vous bénéficiez du service «Aide à domicile», et en général vous êtes satisfaits, mais vous utilisez très peu le service de portage de repas.

Vous voulez avoir accès à la culture, théâtre, spectacles de danses, conférences, concerts et vous aimeriez être accompagnés.

Vous appréciez le repas offert par la mairie aux aînés mais demandez quelques aménagements quant à la formule, au style... Le colis pour les personnes doit faire l'objet d'une étude.

Vos demandes rejoignent celles de tous les Givrotins, vous souhaitez plus de bancs dans la commune pour vous reposer et rencontrer d'autres personnes, des lieux de convivialité, un meilleur état et un meilleur accès des trottoirs et des places, des toilettes publiques mieux adaptées, Vous suggérez «un calendrier des activités vous concernant», avoir une ville propre, des logements pour rester à Givry.



Vous souhaitez moins d'indifférence et d'égoïsme.

Nous avons entendu vos suggestions et remarques. Nous les avons transmises aux membres des commissions.



Elles font maintenant partie intégrante de nos groupes de travail, et nous répondrons au mieux à l'amélioration de votre vie de Givrotins dans l'intérêt général.

Rêvez et vous serez jeune, éternellement...

# Gros plan sur la résidence des personnes âgées

## ▲ Une histoire exemplaire

C'est en 1984 que Francis Barjon, maire de Givry, et Suzanne Schmitt, responsable de l'action sociale, ont effectué les premières démarches pour la construction d'une résidence pour personnes âgées.

Un terrain d'abord occupé par les ateliers municipaux et les Pompiers, était disponible boulevard de Metz. Le nom «Aux 7 Fontaines» a été suggéré par le nombre de fontaines du centre bourg de la commune de Givry.

La construction du foyer logement est le résultat de la collaboration de multiples partenaires, dont la commune et l'OPAC (Office public d'aménagement et de construction) de Saône-et-Loire. Le Conseil général, présidé par M. Beaumont, a autorisé ce programme en 1985. L'OPAC a participé à la conception, au financement et à la construction.

La première pierre a été posée en décembre 1986 par M. Lucotte, président du Conseil régional et président de l'OPAC. L'insertion architecturale du bâtiment dans le centre bourg de Givry a été pensée par les architectes du cabinet Derome-Grepin. L'entreprise Terrade et ses sous-traitants ont construit le bâtiment.

La réalisation de cet édifice est le fruit d'un travail conséquent du Conseil municipal et du Centre communal d'action sociale (CCAS). Monsieur Maurice Moreau, maire dès 1985, et Suzanne Schmitt ont travaillé de concert, avec l'ensemble des élus, pour ordonnancer l'équipement. André Ménager, premier adjoint, en a suivi la construction.



Le 13 décembre 2008, la RPA a célébré ses 20 ans et offert des bouquets aux résidentes les plus anciennes.



L'inauguration a enfin eu lieu le 9 mars 1988 en présence de Monsieur Adrien Zeller, Secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité Sociale auprès du Ministre des affaires sociales et de l'emploi.

Pour la décoration intérieure, Georges Laporte, peintre Givrotin émérite, a fourni des aquarelles et le vitrail du hall d'entrée. Nous devons les photographies au conseiller municipal Philippe Barthelet. Georges Chabert a fait don de mobilier. Les premiers résidents se sont installés en janvier 1988.

Pendant toutes ces années, le bâtiment a été géré par le CCAS de Givry représenté par les différents maires présidents de cette assemblée délibérante, à savoir Maurice Moreau et Patrick Savoy et assistés de Suzanne Schmitt puis de Catherine Bacque-Mouret, de Chantal Bonnet, vice-présidentes et des différents membres du CCAS.

Propriété de l'OPAC de Saône-et-Loire lors de sa construction, le bâtiment a été acquis par le CCAS de Givry en mars 2006.

A ce jour, le nouveau Conseil d'Administration représenté par Daniel Villeret et Pierre Baronnet en leur qualité de président et vice-président, œuvre dorénavant pour la Résidence et pour les personnes âgées qui y sont hébergées.



## ▲ La RPA aujourd'hui



Ouvert en 1988, le foyer logement «Les 7 Fontaines» est un établissement public autonome.

Situé au cœur de Givry, il offre aux résidents une proximité de commerces et de paysages variés dans un environnement calme.

La Résidence dispose de 51 logements de type T1 bis d'une

surface moyenne de 30 à 33 m<sup>2</sup> et de 8 logements T2 de 54 m<sup>2</sup>, réservés en priorité aux couples.

Les logements sont attribués à des personnes ayant au moins 60 ans (il peut y avoir une dérogation à cette règle pour les personnes reconnues inaptes au travail ou les préretraités). Ils sont équipés d'une kitchenette avec plaques électriques, placard de rangement, réfrigérateur, d'un cellier, d'une penderie, d'un coin nuit pour les T1, d'une chambre pour les T2. La salle de bains comporte une baignoire ou une douche, un lavabo, un W-C.

Les résidents apportent leur propre mobilier. Tous les logements disposent de prises télévision, téléphone, ainsi que d'une cave individuelle. La Résidence est équipée d'ascenseurs. Une convention étant signée avec les services de l'Etat, les résidents peuvent, selon leurs ressources, bénéficier de l'aide pour le logement (APL).

Les repas sont cuisinés sur place, avec un maximum de produits frais pour assurer des repas équilibrés et garantir l'hygiène alimentaire.